Nations Unies COPUOS/T.635

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

635e séance
Lundi 6 juin 2011, à 15 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 15 h 11.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je déclare maintenant ouverte la 635e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

J'espère que vous avez eu la possibilité de bénéficier des vidéos pendant la pause.

Cette après-midi, nous allons poursuivre l'examen du point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III", du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session", et du point 10, "Espace et société".

Ensuite, nous entendrons trois présentations techniques. La première par le représentant des États-Unis sur "Les vols spatiaux habités", ensuite l'Indonésie sur "La sensibilisation au climat spatial et aux débris spatiaux en Indonésie", et la troisième de la Colombie, "Stratégie pour le développement durable de la Colombie".

Ensuite, une réception organisée par les États-Unis aura lieu à 18 heures au restaurant du CIV. Vous êtes invités à fournir au secrétariat des amendements par écrit de la liste des participants qui a été distribuée en tant que document CRP, pour que le secrétariat puisse finaliser la liste des participants dès demain, au plus tard.

Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (point 6 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Nous allons poursuivre l'examen du point 6 de l'ordre du jour, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III".

Le premier intervenant sur ma liste est le représentant du Japon.

M. T. SANO (Japon) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Mesdames et Messieurs, au nom du Gouvernement japonais, j'ai le plaisir de vous présenter les activités du Japon liées à l'application des recommandations d'UNISPACE III. Nous célébrons également le cinquantième anniversaire du COPUOS et du premier vol spatial habité.

Le Japon a activement participé et a contribué à un certain nombre d'équipes d'action créées pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III, telles que figurant dans la Déclaration de Vienne de 1999. Entre autres qualités de suivi, nous avons cherché à obtenir un soutien pour les activités d'éducation spatiale par le biais du Forum des agences spatiales Asie-Pacifique qui cherche à promouvoir l'éducation spatiale.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.

V.11-83726 (F)

Récemment, l'éducation spatiale est devenue une des principales activités de l'APRSAF. Par exemple, en collaboration avec l'APRSAF-17, APRSAF et sa manifestation sur les missiles à eau a été organisée avec une participation à haut niveau.

Le groupe de travail sur l'utilisation de l'environnement spatial APRSAF a envisagé la promotion de l'utilisation du module expérimental japonais KIBO. Sur la base des activités de ce groupe de travail, les expériences de croissance des cristaux de protéines ainsi qu'une série de vols paraboliques avec des étudiants asiatiques ont été entreprises par le biais d'une coopération internationale.

Suite à une proposition du groupe de travail, le projet AGENCIED est en cours. Lançant des semences de différents pays par le véhicule transfert HTV, les fournissant à KIBO et les ramenant sur Terre par la navette spatiale.

Les activités à l'appui de la mise en place des capacités ont également été envisagées en utilisant KIBO partageant cette initiative avec l'initiative de technologie spatiale lancée par le Bureau des affaires spatiales. Sur la base des recommandations d'UNISPACE III et complémentant ses efforts pour que la SSI soit utilisée pour l'ensemble de l'humanité.

Nous poursuivons les activités à l'appui de l'éducation et la mise en place des capacités dans les domaines d'observation de la Terre. La JAXA fournit des possibilités de formation et cherche à promouvoir l'utilisation des technologies de télédétection par les projets de vérification de l'application ALOS.

Nous voudrions inviter toutes les délégations à notre présentation qui sera faite ultérieurement au titre du point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société", et qui vous expliquera toutes les activités éducatives de la JAXA.

Monsieur le Président, pour ce qui est de la mise en œuvre du point 10, "Amélioration de l'accès universel et la compatibilité des systèmes de navigation et de positionnement spatiaux, GNSS", nous participons en tant que pays membre au Comité international du Système global de navigation par satellite.

Nous avons également joué un rôle important dans la préparation de la 6^{e} réunion ICG. Nous allons également participer à cette réunion de l'ICG qui aura lieu en septembre prochain.

Nous cherchons à promouvoir le GNSS, le système satellite quasi-zénith et le système d'augmentation satellitaire MTSAT. Le système satellite quasi-zénith est un système d'augmentation du GPS qui permet d'étendre les domaines et le temps disponible pour l'utilisation du GNSS en améliorant la précision du positionnement.

L'année dernière, le premier satellite de démonstration a été lancé. Nous allons préserver ce système de positionnement très précis et nous cherchons à accroître l'utilisation de ce système à l'avenir.

Cette année, bien que le Japon ait subi un terrible tremblement de terre, son système de navigation par satellite est resté fonctionnel. Premièrement, juste après le tremblement de terre, le GPS a surveillé la vague de plus de six mètres, dix minutes avant que le tsunami n'atteigne la côte. Ensuite, l'application a pu inscrire les données et consolider les informations d'une carte basée sur les données provenant du GPS et qui ont été collectées par les entreprises japonaises.

L'information sur les routes bloquées a donné à l'administration des routes aux niveaux gouvernemental et régional, les informations nécessaires pour le transport de matières de secours dans les zones touchées. Après le tremblement de terre, il s'est avéré que la Terre a bougé de près de 5,3 mètres dans la direction est/sud-est et a baissé de 1,2 mètres dans la péninsule de Miagi.

Par ailleurs, le Japon a procédé à des campagnes de démonstration GNSS dans la région Asie-Pacifique, pour étudier l'interopérabilité de l'ICG et organiser le deuxième atelier régional à Melbourne pour examiner les résultats de l'expérience.

Par ailleurs, les services MCAC pour l'aviation civile renforcent les signaux GPS sont pleinement opérationnels avec le système VAAS utilisé par les États-Unis et le GNOS utilisé par l'Union européenne.

Tous les systèmes peuvent être appliqués avec le même équipement. Nous avons l'intention d'apporter un système de haute qualité tout en cherchant à promouvoir sans heurt le niveau d'interopérabilité entre ses différents services.

Pour ce qui est de l'application du système global intégré pour la gestion des catastrophes naturelles et pour promouvoir les efforts de secours dans le programme d'action 7, le Japon collabore avec tous les pays concernés à l'appui de Sentinelle-Asie. Sentinelle-Asie peut contribuer au projet UN-SPIDER.

Suite au tremblement de terre du mois de mars, nous avons reçu des milliers d'images satellitaires par le biais de la Charte internationale des catastrophes et Sentinelle-Asie. Je voudrais remercier tous ceux qui nous ont apporté ce soutien. Et je vous assure que le Japon fera tous les efforts

nécessaires pour réduire les conséquences des catastrophes naturelles.

À la présente session, la Déclaration prononcée à Rio+20 qui contient la contribution du COPUOS sur l'efficacité des utilisations pacifiques de l'espace, sera examinée. Nous avons examiné et discuté cette question depuis près de 50 ans. Il est très important d'avoir la possibilité de présenter le fruit de nos réflexions. Nous sommes d'accord avec le projet de déclaration actuel et nous allons poursuivre nos activités en tant que l'une des nations présentes dans l'espace conformément à cette déclaration. Je vous remercie.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie. Y a-t-il une autre délégation qui souhaite intervenir au titre de ce point 6 de l'ordre du jour ? Cela ne semble pas être le cas. Nous allons donc poursuivre l'examen de ce point 6 demain matin.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Nous allons maintenant passer au point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session". Avant de passer aux déclarations, je voudrais tout d'abord donner la parole à M. Takao Doi, Expert des Nations Unies des applications spatiales, qui vous mentionnera les activités du Programme des applications spatiales en 2011 et 2012.

M. T. DOI (Expert des Nations Unies en applications spatiales) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Merci de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole et de vous expliquer les activités du Programmes des Nations Unies des applications spatiales.

En collaboration avec mes collègues de la Section des applications spatiales, nous voudrions tous ensemble célébrer le cinquantième anniversaire du premier vol spatial humain et le cinquantième anniversaire du COPUOS. Nous sommes ravis d'avoir participé à cette entreprise humaine extraordinaire.

Le Programme des Nations Unies sur les applications spatiales a été créé en 1971. Ainsi, cette année, nous célébrons le quarantième anniversaire du Programme.

Au cours des 40 dernières années, le Programme a organisé 271 ateliers, réunions internationales, stages de formation et réunions d'experts. 67 pays différents les ont accueillis. Nous remercions tous les États membres qui ont apporté leur soutien au Programme.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le Programme des applications spatiales mène différents types d'activités prévues pour 2011 et prépare les activités pour 2012. Le Programme cherche à mettre en place des capacités dans les pays en développement. Nos efforts portent sur les différents domaines thématiques avec des thèmes précis, notamment le développement durable.

Parmi les thèmes prioritaires, nous trouvons les thèmes suivants : formation dans les sciences et technologies spatiales, la gestion des ressources naturelles, la surveillance de l'environnement, les technologies spatiales favorables et les sciences spatiales.

Le Programme apporte son soutien aux centres régionaux des sciences et technologies spatiales affiliés avec les Nations Unies. Le Programme aide les centres régionaux à renforcer leur organe d'administration afin de renforcer le soutien financier et technique que fournissent les centres aux régions et à l'application des recommandations d'UNISPACE III liées à l'utilisation du système mondial de navigation et de positionnement.

Le Comité international des systèmes de navigation par satellite, ICG, a été créé en tant que forum volontaire informel où les gouvernements et les entités non gouvernementales intéressées peuvent examiner toutes les questions liées au système global de navigation par satellite.

Pour aider les activités de l'ICG, le Bureau des affaires spatiales a été désigné secrétariat exécutif de l'ICG. En sa qualité, le Bureau des affaires spatiales, par le biais de son programme des applications GNSS, a organisé des ateliers régionaux, des stages de formation et des réunions internationales portant sur la mise en place des capacités dans l'utilisation des technologies liées au GNSS et notamment dans différents domaines d'application en évolution constante.

Depuis l'UNISPACE III, grand nombre de pays en développement ont acquis des connaissances et des expériences en utilisant différentes formes de technologies spatiales et sont prêts à jouer un rôle actif pour promouvoir les sciences et technologies spatiales pour le bien de l'humanité.

Pour profiter de cette nouvelle ère spatiale, le Programme a mené une initiative et a lancé deux initiatives. La première initiative s'appelle "Initiative fondamentale des sciences spatiales des Nations Unies, UNBSSA". Les deux nouvelles initiatives c'est l'Initiative fondamentale des technologies spatiales et l'Initiative humaine des technologies spatiales.

Lancée dans les années 1990, l'"Initiative fondamentale des sciences spatiales" a contribué au développement international et régional de l'astronomie et des sciences spatiales, par le biais d'ateliers sur les sciences spatiales fondamentales, l'Année héliophysique internationale 2007 et l'Initiative internationale de météorologie spatiale, ce qui a permis de créer des planétariums, des télescopes astronomiques et différents instruments notamment dans les pays en développement.

L'"Initiative fondamentale des technologies spatiales" visait à renforcer les activités de mise en place des capacités dans le domaine du développement des technologies spatiales notamment portant sur les petits satellites et leurs applications. En 2010, le deuxième Colloque Nations Unies/Autriche/ESA sur les programmes de petits satellites pour le développement durable s'est tenu à Graz en Autriche, afin de fournir des informations sur la nouvelle initiative et pour établir les partenariats nécessaires.

En coopération avec l'Institut de technologie un programme de bourses Nations Unies/Japon pour les nanotechnologies a été lancé.

Le résumé de ces activités se trouve dans le document CRP.14.

L'"Initiative des technologies spatiales humaines" a été lancée pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine des activités d'exploration spatiale et de vols habités. L'Initiative se base sur les recommandations liées aux vols spatiaux et l'exploration contenues dans le rapport d'UNISPACE III.

Le Programme a organisé un séminaire de sensibilisation sur la SSI à Vienne en février, en collaboration avec les partenaires SSI. Le rapport de ce séminaire se trouve dans le document CRP.13.

Nous espérons que ces nouvelles initiatives des Nations Unies joueront un rôle important dans les années à venir et qu'elles pourront profiter de l'utilisation des sciences et technologies spatiales.

Pour ce qui est des activités 2010 au titre du Programme des applications spatiales, les activités prévues pour 2011 se trouvent dans le rapport que j'ai fait à la quarante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique, document A/AC.105/980.

Aujourd'hui, donc, je ne parlerai que des activités les plus récentes du Programme et du Programme prévu pour 2012.

En 2011, le Programme a terminé deux activités, à savoir l'Atelier Nations Unies/Émirats arabes unis sur les applications des systèmes audio de navigation par satellites, qui s'est tenu à Dubaï, Émirats arabes unis, du 16 au 20 janvier.

La Conférence internationale Nations Unies/ Argentine sur l'utilisation des technologies spatiales pour la gestion de l'eau s'est tenue à Buenos Aires, Argentine, du 14 au 18 mars.

Huit autres ateliers, colloques et réunions d'experts auront lieu au cours de l'année 2011, à savoir :

- le Colloque Nations Unies/Autriche des programmes de petits satellites pour le développement durable, se tiendra à Graz en Autriche du 13 au 16 septembre ;
- l'Atelier Nations Unies/FIA sur l'espace et la sécurité humaine et environnementale se tiendra au Cape, Afrique du sud, du 30 septembre au 2 octobre ;
- l'Atelier Nations Unies/Vietnam sur les applications des technologies spatiales pour les avantages socio-économiques se tiendra au Vietnam à Hanoï du 10 au 14 octobre ;
- l'Atelier Nations Unies/Nigeria sur l'Initiative internationale de météorologie spatiale à Abuja au Nigeria du 17 au 21 octobre ;
- l'Atelier Nations Unies/Iran sur l'utilisation des technologies spatiales pour l'amélioration de la santé humaine se tiendra à Téhéran en Iran du 23 au 26 octobre ;
- l'Atelier Nations Unies/Syrie sur les applications des technologies spatiales intégrées appui au changement climatique et l'impact sur les ressources naturelles, aura lieu à Damas en novembre ;
- la réunion d'experts Nations Unies/ Malaisie sur l'initiative des technologies spatiales se tiendra en Malaisie du 14 au 18 novembre ;
- la réunion internationale Nations Unies sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites se tiendra à Vienne, Autriche, du 12 au 16 décembre.

Pour 2012, les États membres ont indiqué leur volonté d'accueillir les conférences, les ateliers et les colloques suivants :

- Atelier sur le GNSS en Lettonie ;
- Atelier sur la gestion des ressources naturelles au Pakistan ;
- Atelier sur les technologies spatiales fondamentales au Japon ;

- Atelier sur l'Initiative internationale de météorologie spatiale en Équateur ;
- Atelier Nations Unies/FIA en Italie ;
- Atelier sur le droit spatial en Argentine.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous ai présenté rapidement les différentes activités menées au titre du Programme des applications spatiales. Nous avons engrangé des succès importants mais il reste beaucoup de défis à relever. Concrètement, il nous a fallu plus de temps et plus d'efforts pour commencer l'échange de lettres avec les pays hôtes.

Je voudrais demander aux États membres de poursuivre leur collaboration avec le Programme sur ce point. La coopération internationale pour utiliser les ressources humaines, les capacités techniques et les ressources financières est indispensable. Notre succès pour surmonter ces difficultés dépend de votre soutien.

Je remercie les États membres pour leur contribution en matière de ressources humaines ainsi que pour leur soutien financier et technologique. Une fois de plus, je lance un appel aux États membres et aux autres organisations leur demandant de contribuer au Fonds d'affectation spécial du Programme des applications spatiales.

Le Programme continue à voir la façon de promouvoir la science et la technologie spatiale pour renforcer les capacités dans les pays en développement. Nous allons essayer de voir la meilleure façon de rendre le Programme plus fort pour le bien de l'ensemble de l'humanité. Je vous remercie.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie, Monsieur, pour votre déclaration. Je vais maintenant passer au point 7 de l'ordre du jour. Le premier orateur sur ma liste est le représentant du Groupe des 77 et de la Chine. M. Castillo, vous avez la parole.

M. M. CASTILLO (République bolivarienne du Venezuela) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Je fais donc cette déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine, au nom de l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran. M. Soltanieh est pris dans d'autres réunions multilatérales, il ne peut donc pas être présent parmi nous, c'est la raison pour laquelle je fais cette déclaration en son nom.

Le Groupe des 77 et de la Chine, Monsieur le Président, voudrait remercier le secrétariat pour avoir préparé cette réunion, cet ordre du jour, et nous tenons à partager avec vous nos opinions sur la question.

Le Groupe des 77 et de la Chine est d'avis que le résultat du débat au titre du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales devrait éviter de prendre des mesures qui pourraient limiter l'accès à l'espace par des pays ayant des capacités spatiales émergentes. Le cadre juridique international en place devrait être élaboré plus en avant, prendre en considération toutes les préoccupations de tous les États et éviter de mettre en place des normes excessives ou de fixer des seuils ou des plafonds pour les activités spatiales qui pourraient susciter des obstacles au renforcement des capacités des pays en développement.

À cet égard, le Groupe tient à souligner qu'il est nécessaire de consacrer d'avantage d'efforts au renforcement des capacités juridiques, des capacités scientifiques et techniques et mettre ses connaissances à la disposition des pays en développement.

La télédétection, Monsieur le Président, et d'autres aspects liés à l'application des techniques spatiales et de la science spatiale, ont de nombreuses applications dans le domaine, par exemple, de la gestion des ressources en eau, de l'océanographie, de la protection de l'environnement. Le renforcement des capacités dans ce domaine peut donc préparer les peuples de nos pays à prendre des mesures de prévention pour lutter contre la dégradation de l'environnement et les risques qui y sont liés, pour améliorer la planification dans le domaine de l'agriculture et pour mesurer et prévoir les sécheresses, lutter contre la désertification, pour ne mentionner que quelques exemples, Monsieur le Président.

De manière similaire, les systèmes à base satellitaire peuvent être utilisés à des fins de téléformation, télémédecine pour garantir le bien-être des familles à des fins de communication, gestion des situations d'urgence dans les zones isolées notamment. À cet égard, la formation de scientifiques et du personnel de manière plus générale dans les pays en développement est fondamentale. Il est également nécessaire de garantir le flux d'informations scientifiques et l'échange de données entre tous les pays.

Monsieur le Président, les catastrophes naturelles sont une question qui préoccupe grandement tous les États. Ces dernières années, celles-ci se sont avéré un véritable défi pour beaucoup de pays, étant donné les tremblements de terre et les inondations qui ont affecté de nombreuses régions de la planète et qui ont couté la vie à des milliers de personnes.

C'est la raison pour laquelle mon Groupe est d'avis que d'avantage d'efforts devraient être

consacrés au renforcement de la stratégie de l'utilisation des techniques spatiales dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles.

Monsieur le Président, le Groupe suit avec attention, vous vous en doutez, les activités menées à bien dans le cadre de la plateforme ONU-SPIDER, notamment le soutien qui est fourni par le biais du programme aux efforts pour faire face aux situations d'urgence, notamment lorsqu'il s'agit de catastrophes de taille au niveau international.

Le Groupe se félicite de la signature de nouveaux accords de coopération prévoyant la mise en place de bureaux de soutien logistique au niveau régional dans les pays en développement. L'idée étant de mettre l'espace au service des efforts de secours et de relèvement.

Le Groupe se félicite du fait que le Bureau de Beijing, par exemple, a ouvert ses portes, a déjà commencé à travailler et il est clair que celui-ci jouera un rôle important dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles.

Monsieur le Président, le transfert de la technologie doit être promu par le biais du renforcement des capacités en garantissant l'accès à la technologie. C'est fondamental pour nous. C'est la raison pour laquelle, le Groupe des 77 et de la Chine lance un appel au Bureau des affaires spatiales et aux États membres pour qu'ils facilitent la coopération nord-sud, la coopération sud-sud pour faciliter le transfert des technologies entre les pays.

Le Groupe des 77 et de la Chine, Monsieur le Président, tient également à exhorter les États membres et le Bureau des affaires spatiales à en faire davantage pour favoriser les échanges académiques, la mise en place de programmes de bourses et, de manière plus générale, la collaboration entre les laboratoires au niveau régional, au niveau national, avec les centres de recherche des Nations Unies et avec les autres institutions internationales et nationales qui planchent sur les questions de l'espace, coopération et renforcement des liens avec les institutions similaires existant dans les pays en développement.

La météorologie spatiale est également une question qui nous préoccupe tous. Mieux comprendre l'incidence de l'activité solaire sur le climat de la terre, l'incidence de celui-ci sur d'autres planètes et sur l'espace interstellaire est important pour les activités spatiales.

La coopération internationale dans ce domaine, en particulier par le biais de l'Initiative internationale pour la météorologie spatiale, fournit aux États membres la possibilité de coordonner le suivi qui est assuré au niveau international de la météorologie spatiale, de promouvoir les capacités de prévision et de promouvoir la recherche dans le domaine spatial et de manière plus générale au niveau international.

L'orbite géostationnaire, Monsieur le Président, est également une ressource qui est limitée. Elle renferme un potentiel très fort en matière d'applications d'une ample palette de programmes qui peuvent profiter à tous les pays.

Le Groupe, Monsieur le Président, est préoccupé par le risque de saturation qui menace la viabilité des activités spatiales dans ce contexte. L'utilisation du spectre orbital doit être rationnalisé et ouvert à tous les États sur un pied d'égalité en prenant en considération les besoins et les intérêts des pays en développement et la localisation géographique de certains pays en vertu des principes établis dans le cadre juridique et en vertu des décisions prises par l'UIT et d'autres organes pertinents du Système des Nations Unies, et donner la priorité à la contribution des activités spatiales au développement durable et à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Le Groupe des 77 et de la Chine tient maintenant à revenir sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, notamment en orbite géostationnaire et dans les couches basses de l'atmosphère. Pour faire face aux problèmes d'éventuelles collisions d'espaces équipés de sources d'énergie nucléaires en orbite et pour faire face aux accidents et aux situations d'urgence qui pourraient être créés par une rentrée accidentelle dans l'atmosphère et un impact sur Terre de ces objets, et leurs conséquences sur la santé et la vie des peuples et des écosystèmes, est une question qui doit être examinée plus en avant.

Mon Groupe est d'avis que davantage d'attention doit également aller à ces questions par le biais de l'élaboration des stratégies adaptées, par le biais d'une planification à long terme y compris dans le cadre du Cadre de sûreté pour les applications utilisant des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique.

Pour ce qui est des débris spatiaux, Monsieur le Président, mon Groupe est d'avis que l'avenir des activités spatiales dépend largement des efforts de réduction dans ce domaine. Cette question devrait continuer d'être une priorité, l'objectif étant d'accroître la recherche dans le domaine de la technologie de réduction des débris spatiaux, observation de ceux-ci, élaboration de modèles environnementaux, et élaboration de technologies pour protéger les systèmes spatiaux des débris spatiaux et pour limiter la création de débris supplémentaires.

Mon Groupe est d'avis, Monsieur le Président, que les Lignes directrices de réduction des débris spatiaux sont d'une importance fondamentale. Davantage d'études et de recherches devraient être entreprises afin de les améliorer de manière à les actualiser pour que celles-ci soient en prise sur l'évolution de la technologie et des capacités de détection et de réduction des débris spatiaux conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant du Groupe des 77 pour cette déclaration. Le prochain orateur sur ma liste est le représentant du GRULAC. Monsieur, vous avez la parole.

S.E. M. F. PADILLA DE LEÓN (Colombie - GRULAC) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, le GRULAC tient à remercier le secrétariat pour avoir présenté le rapport du Sous-Comité scientifique et technique. À cet égard, mon Groupe, Monsieur le Président, tient à souligner l'importance des avancées scientifiques enregistrées dans le domaine de l'espace extra-atmosphérique et dans le domaine de l'application des techniques spatiales à divers domaines ou champs du développement humain comme le sont la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la gestion des catastrophes naturelles.

Ces avancées, Monsieur le Président, démontrent que les activités spatiales ne cessent de se multiplier, ce qui lance de nouveaux défis dans ce domaine quant à l'utilisation de l'espace et la manière dont ces activités sont menées à bien. La gestion des débris spatiaux, la saturation de l'orbite géostationnaire, l'utilisation de sources d'énergie nucléaires, ne sont que quelques-unes des questions qui devront continuer d'être traitées dans le cadre de ce Comité, Monsieur le Président, et de ses Sous-Comités.

Pour ce qui est des débris spatiaux, Monsieur le Président, le GRULAC est d'avis qu'il est important d'appliquer par les États les Lignes directrices de réduction des débris spatiaux. Étant donné que l'avenir des activités spatiales dépend, dans une grande mesure, de la réduction des débris spatiaux. Le Sous-Comité scientifique et technique devra approfondir l'examen de cette question et devra en particulier prendre en considération les déchets, les débris émanant des plateformes présentes dans l'espace extra-atmosphérique et utilisant des sources d'énergie nucléaires. Il devra prendre en considération également les éventuelles collisions d'objets spatiaux avec des débris spatiaux, ainsi que d'autres questions qui y sont liées. Ainsi que pour améliorer les techniques et renforcer les réseaux de collaboration qui assurent la surveillance de ceux-ci.

Pour ce qui est de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, en particulier en orbite géostationnaire et dans les orbites basses proches de la Terre, mon Groupe, Monsieur le Président, est d'avis que les activités normatives de réglementation qui sont liées à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace est une prérogative qui incombe principalement aux États, quel que soit leur degré de développement social, économique, scientifique ou technique. C'est une mission qui incombe, Monsieur le Président, à toute l'humanité.

Mon Groupe, Monsieur le Président, le GRULAC, tient à souligner à nouveau la responsabilité internationale des États dans les activités nationales, activités nationales qui supposent l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, que ces activités soient menées à bien par des entités gouvernementales ou non gouvernementales.

Nous tenons également à souligner l'importance que revêt le caractère exclusivement pacifique de ces activités. Celles-ci doivent être réalisées en faveur des peuples et non pas à leur encontre.

Monsieur le Président, la saturation de l'orbite géostationnaire est également une question qui nous préoccupe. C'est la raison pour laquelle nous tenons à insister sur l'accès équitable par les États, à l'orbite géostationnaire. Accès équitable par le biais de l'application des techniques spatiales, et l'utilisation de celles-ci dans le cadre de programmes ayant un fort contenu social, par le biais de projets éducatifs et d'assistance technique, par exemple dans le domaine de la télémédecine.

Nous tenons à le répéter. Nous pensons que cette ressource, l'orbite géostationnaire, risque ou court le risque de se voir complètement saturé. C'est la raison pour laquelle son utilisation doit être rationnalisée. L'accès doit être le même pour tous les États et il faut prendre, bien sûr, en considération les besoins et les intérêts des pays en développement et la position géographique de certains pays et ce conformément aux principes arrêtés dans le cadre juridique mis en place par l'Union internationale des télécommunications, l'UIT, et dans le cadre des Nations Unies. C'est tout. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant du GRULAC pour sa déclaration. Je remercie l'Ambassadeur Freddy Padilla de Léon pour sa déclaration.

Je voudrais savoir s'il y a d'autres délégations désirant s'exprimer au titre de ce point de l'ordre du jour, cette après-midi ? Non. Cela ne semble pas être le cas. Nous continuerons et j'espère, conclurons, l'examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session", demain matin.

Espace et société (point 10 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous propose de continuer maintenant l'examen du point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société". Le premier orateur sur ma liste au titre de ce point de l'ordre du jour, est le représentant de l'Inde. Monsieur, vous avez la parole.

M. D. GOWRISANKAR (Inde) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Le programme spatial indien, comme vous le savez, a évolué. Il veut mettre les bénéfices de l'application des techniques spatiales au service de l'humanité et de la société. Nous avons lancé beaucoup de programmes dans ce domaine, dans le domaine de la télééducation, de la télémédecine, la gestion des catastrophes naturelles, les opérations de sauvetage, les centres de ressources communautaires, la gestion des ressources humaines qui sont conformes à la vision dont je viens de vous faire part. L'Inde essaye également de promouvoir la plus grande participation des jeunes aux activités spatiales.

Monsieur le Président, nous accordons une importance considérable au fait d'encourager la communauté des étudiants à poursuivre des études dans le domaine spatial. À cette fin, l'ISRO encourage la communauté des étudiants à construire des pico ou des nanosatellites. Nous fournissons bien sûr une assistance, vous vous en doutez. Une mission a été organisée l'année dernière et d'autres satellites sont en train d'être élaborés et une participation active de la communauté des étudiants avec une collaboration d'activités académiques y compris l'Indian Institute of Technologie.

Le satellite YUVSAT qui a été construit grâce à la participation d'une communauté d'étudiants regroupant des universitaires russes et indiens, a été lancé le 20 avril 2011. Il a également été lancé avec RessourceSat-2 par le véhicule de lancement PSLV-CS16. Celui-ci contient deux charges utiles dont le YUVSAT, une de l'Université de Moscou et l'autre de l'ISRO. Elle aura pour but d'étudier l'atmosphère et la météorologie dans l'espace ainsi que les éruptions solaires.

L'ISRO organise également des manifestations de promotion pour attirer les jeunes vers l'espace. Plusieurs expositions ont été organisées dans plusieurs parties du pays et sachez que plus de 20 expositions ont été organisées l'année dernière.

Nous encourageons également les étudiants, quel que soit leur âge, à visiter les centres de l'ISRO pour acquérir une expérience sur le tas. Nous avons mis en place des expositions permanentes à cette fin, et nous organisons des manifestations importantes comme la Journée nationale des sciences ou la Semaine mondiale de l'espace, et nous encourageons les étudiants à participer à toute une série d'activités qui sont liées à la science en général, et à des programmes spatiaux en particulier.

Les scientifiques de l'ISRO se rendent dans des écoles, dans des collèges et organisent des sessions interactives avec des exposés sur les retombées positives de l'espace.

Monsieur le Président, l'Inde a le sentiment qu'il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de ressources humaines qualifié dans le domaine de l'espace. Nous avons mis en place un Institut d'éducation à la science et aux technologies spatiales avec un programme bien sûr, adapté. Chaque année, 150 étudiants qui ont déjà été scolarisés pendant plus de 12 ans, sont encouragés à prendre part, à se joindre à cet institut. Plus de 150 étudiants ont été formés à trois disciplines.

Dans le domaine du droit de l'espace, maintenant, nous fournissons un soutien scientifique et technique à des institutions académiques en Inde qui ont lancé des activités de recherche dans le domaine juridique pour aborder des questions d'actualité. Nous appuyons la participation des étudiants indiens au Concours Manfred Lachs de procès simulé, et depuis 2004, l'équipe gagnante bénéficie d'un soutien financier de l'ISRO pour participation aux phases régionales.

J'ai le plaisir de vous informer que les phases nationales de cette compétition visant à sélectionner l'équipe indienne qui participera aux phases régionales auront lieu en Indonésie, ont été menées à bien en mars 2011 à la Faculté de droit de l'Université d'Inde à Bangalore. Au cours de cette année, l'ISRO a financé la troisième compétition de ce type à la Faculté de droit de Gujarat. Nous encourageons et appuyons la participation d'étudiants d'Inde au Congrès international d'astronautique depuis le Congrès de Valence en 2006.

En conclusion, nous octroyons une très grande importance à la préparation des générations à venir, à leur participation à l'espace et nous

faisons beaucoup d'efforts dans ce domaine pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Je vous remercie.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant de l'Inde. Y a-t-il d'autres délégations désirant s'exprimer sur ce point de l'ordre du jour, le point 10 ? Non. Très bien, nous continuerons et je l'espère, conclurons, l'examen du point 10, "Espace et société", demain matin.

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 5 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Puisque nous avons encore du temps cette après-midi, je vous propose de rouvrir le point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Deux délégations ont demandé à prendre la parole au titre de ce point de l'ordre du jour, tout d'abord le représentant du Brésil. Le Brésil a la parole.

M. J. MONSERRAT FILHO (Brésil) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président, et merci, Monsieur le Président, d'avoir accepté de rouvrir ce point 5 de l'ordre du jour, pour donner la possibilité à mon pays de s'exprimer.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le Brésil est convaincu qu'un monde exsangue d'armes de destruction massive et un espace extra-atmosphérique exsangue de tout type d'armes et ouvert exclusivement à des activités constructives et pacifiques est la seule véritable garantie d'avenir pour tous les États, tous les peuples, toute l'humanité.

54 années, Monsieur le Président, se sont écoulées depuis le lancement du premier satellite artificiel et le premier vol habité dans l'espace. 54 années se sont écoulées sans armes et sans conflits armés dans l'espace. Le Brésil entend bien que cette situation va se perpétuer pendant encore 50 ans. Il est clair que c'est une réalisation de taille que nous pourrons célébrer, je l'espère, lors du centenaire du CUPEA en 2061.

Comme l'a dit le penseur hongrois, Ervin Laszlo, nous vivons aujourd'hui dans une époque où nous avons une fenêtre de tir qui nous est ouverte. C'est la première fois qu'une espèce sur cette planète est consciente du fait qu'elle pourrait s'éteindre suite à ses agissements ou évoluer vers un avenir brillant, également suite à ses actions. Il est clair que toute contribution, quelle qu'elle soit, pourra donc modifier les tendances existantes, lancer de nouveaux processus, lancer de nouvelles tendances. Ce qui veut dire que nous pouvons soit aller droit dans le mur, soit surmonter ce mur et nous évoluons vers une nouvelle structure et de nouveaux modes de fonctionnement.

Ce qui veut dire concrètement que si nous arrivons à faire de l'espace un endroit exsangue d'armes et que nous évitons de le militariser, nous pourrons créer une nouvelle situation géopolitique. C'est la raison pour laquelle il sera nécessaire de continuer de s'efforcer de maintenir le caractère exclusivement pacifique des activités spatiales et garantir la coopération dans l'espace extra-atmosphérique.

C'est la raison pour laquelle cette question des moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques est particulièrement importante et elle devrait bénéficier de la priorité au niveau du CUPEA. "*Si tu veux la paix prépare la guerre*", l'adage latin du IV^{e} ou du V^{e} siècle continue d'être le paradigme de la vie humaine au début du XXI^{e} siècle.

La question est de savoir si nous sommes condamnés à mener cette culture de l'utilisation de la force, à la mener vers l'espace. La question est de savoir quel type de patrimoine nous voulons transmettre à cette nouvelle frontière, telle qu'on l'appelle. La question est de savoir comment est-ce qu'on va prévenir et changer cette habitude que nous avons et qui peut avoir des conséquences catastrophes.

Ce que nous pouvons faire c'est, avec patience, petit à petit, garantir une utilisation exclusivement pacifique de l'espace extra-atmosphérique. C'est la mission qui nous incombe.

C'est une question qui arrive au moment opportun et le moment est venu de prendre en considération le coût de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, autrement la transformation de l'espace extra-atmosphérique en un nouveau théâtre d'opérations en prenant en considération les demandes et les besoins sécuritaires de tous les États.

La militarisation radicale de l'espace extra-atmosphérique, la création d'un nouveau théâtre d'opérations, d'un nouveau champ de bataille, n'est pas seulement une question nationale, une question qui incombe aux nations spatiales, tel qu'on le dit très fréquemment. C'est, je crois, d'abord et avant tout un problème international extrêmement grave qui affecte tous les pays, tous les peuples et toutes les nations.

Là, bien sûr, j'enfonce des portes ouvertes, Monsieur le Président. Les conséquences de la militarisation de l'espace peuvent être catastrophiques. Les armes qui sont présentes dans l'espace peuvent vous permettre d'atteindre toutes

les régions du monde. Elles peuvent vous couper des régions entières du monde, les plonger dans le noir et les couper de tous moyens de communication. Elles peuvent détruire des satellites puissants, affecter ainsi les systèmes de télécommunication, la télédétection, le positionnement sur Terre, les prévisions climatiques, les services d'alerte, la réduction des conséquences des catastrophes naturelles, etc., etc.

Les entreprises publiques et privées peuvent connaître des pertes incalculables. Des investissements importants réalisés, des entreprises prospères pourraient disparaître. La question est de savoir si nous sommes prêts à accepter ces risques immenses.

Monsieur le Président, la militarisation radicale de l'espace extra-atmosphérique qui résulterait du placement en orbite de notre planète d'armes modernes, peut renforcer la tendance qu'il y a à résoudre les différends à l'international par l'utilisation de la force ou la menace de la force, ce qui est contraire, vous vous en doutez, aux principes de la Charte des Nations Unies.

Cette nouvelle situation stratégique dans laquelle nous nous trouvons peut raviver les anciennes rivalités, raviver les affrontements du passé, ainsi qu'en créer de nouveaux. Il est clair que les conséquences de ce nouveau type de guerre froide peuvent être bien pires que les conséquences de la dernière guerre froide.

Comme l'a dit le représentant de la Fédération de Russie en plénière, nous savons à quel point il est difficile de garantir le respect des accords de désarmement sur Terre. Alors vous vous y imaginez les difficultés auxquelles nous nous heurterions dans l'espace.

La délégation brésilienne est préoccupée par une autre remarque qui a également été faite par le représentant de la Fédération de Russie, je cite :

> "*La Russie est d'avis que les actions des États qui pourraient avoir pour conséquences de voir apparaître des armes dans l'espace extra-atmosphérique et l'adoption de concepts comprenant l'utilisation de la force dans cet environnement, pourraient miner les fondations morales et la logique politique du renforcement du mécanisme de non prolifération ainsi que les principes et les normes fondamentales du droit international de l'espace*."

Étant donné ces observations, la délégation brésilienne est d'avis que le point "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", est d'autant plus important et doit également être abordé dans le cadre du Sous-Comité juridique. C'est, je crois, l'instance idoine pour analyser et évaluer les effets drastiques attendus que pourrait avoir la militarisation de l'espace, que ceux-ci pourraient avoir sur le droit international de l'espace et sur le concept de l'État de droit dans les activités spatiales.

Monsieur le Président, enfin et en guise de conclusion, la délégation brésilienne pense qu'il est effectivement très opportun et qu'il serait bon d'examiner la possibilité de mettre en place une coordination entre le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du CUPEA et le groupe d'experts gouvernementaux qui sera créé en 2012 par décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, décision qui a été prise l'année dernière. Celui-ci a pour mission, comme vous le savez, de proposer des mesures volontaires de promotion de la sécurité et de la viabilité des activités spatiales ainsi que des mesures visant à promouvoir le système de veille spatiale dans l'espace.

Ces groupes pourraient travailler de manière coordonnée afin de prendre des mesures exhaustives, des mesures de renforcement de la transparence et de la confiance dans les activités spatiales qui pourraient être un signal très fort et une contribution de taille aux efforts que nous avons engagés pour garantir que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques. Je vous remercie.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant du Brésil. Merci, Monsieur. Prochain orateur sur ma liste sur le point 5 de l'ordre du jour, le représentant du Venezuela.

M. M. CASTILLO (République bolivarienne du Venezuela) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Merci de me donner la possibilité, à ce stade, de prendre la parole sur le point 5, même si ce point avait été conclu temporairement. Nous nous félicitons de prendre la parole après l'Ambassadeur du Brésil parce que ce que nous allons dire va compléter ce qu'il a dit et nous tenons à lui rendre hommage.

Je serai très bref, Monsieur le Président. Je vais faire une déclaration de sept minutes et si je dépasse les sept minutes, n'hésitez pas à m'interrompre.

Monsieur le Président, depuis le début, le CUPEA, comme vous le savez, examine chaque année la portée de la coopération internationale quant aux utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nous élaborons chaque année des programmes, sous la houlette des Nations Unies. Nous assurons la promotion de la recherche, de la

diffusion d'informations sur ces questions et nous assurons la promotion du droit spatial. Le CUPEA, son Sous-Comité des questions juridiques et son Sous-Comité des questions scientifiques et techniques analysent toute une série de questions que vous connaissez déjà.

C'est sur cette base, étant donné que nous sommes un organe permanent de l'Assemblée générale, c'est sur cette base que le Comité a des prérogatives scientifiques, techniques, juridiques et politiques. Et je répète, politiques, j'insiste. Beaucoup d'entre nous semblent oublier cette caractéristique fondamentale du Comité. J'ai dit politique parce qu'il y a une conséquence directe sur les processus qui sont destinés à garantir l'utilisation exclusivement pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Le CUPEA joue un rôle fondamental également dans la promotion de la coopération dans le domaine spatial. C'est un forum unique d'échange d'informations entre les États et c'est un forum qui offre la possibilité de renforcer la coopération entre les États.

Cependant, Monsieur le Président, ce n'est pas la seule méthode que nous pouvons utiliser pour garantir le caractère exclusivement pacifique des activités spatiales menées dans l'espace. À cet égard, Monsieur le Président, il est nécessaire de mettre en place un cadre politique de coordination, de dialogue avec d'autres organes et d'autres mécanismes du système des Nations Unies. Il est nécessaire également de promouvoir le droit international de l'espace afin que celui-ci puisse répondre de manière efficace aux problèmes que posent les activités spatiales actuelles, comme par exemple, l'absence d'une définition et d'une délimitation de l'espace extra-atmosphérique, comme par exemple, l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans les orbites de notre planète ou dans l'orbite géostationnaire, comme, par exemple, la menace que supposent les débris spatiaux, pour n'en citer que quelques-uns.

C'est pour cette raison que ma délégation est d'avis qu'il est nécessaire d'actualiser la législation internationale actuelle pour interdire, une bonne fois pour toutes, l'utilisation de tout type d'armement dans l'espace.

Comme vous le savez, le régime juridique qui s'applique à l'espace ne garantit pas qu'il n'y aura pas de militarisation de l'espace extra-atmosphérique. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de prendre les mesures adaptées, des mesures efficaces qui permettront d'éradiquer tout simplement l'utilisation d'armes dans l'espace.

Le manque de définition, l'absence de réglementation des questions susmentionnées ne permettent pas de garantir le caractère exclusivement pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

C'est vrai qu'il existe d'autres foras à l'international pour aborder cette question, comme par exemple, la Première Commission de l'Assemblée générale ou la Conférence du désarmement. Le CUPEA a, cependant, je crois, le devoir de renforcer la coordination et la coopération avec d'autres organes et d'autres mécanismes du système des Nations Unies pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, sinon nous sommes voués à l'échec, Monsieur le Président. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie pour votre déclaration. Je donne la parole à l'Indonésie.

Mme C. Y. YATINI (Indonésie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Conformément aux principes des traités spatiaux, l'Indonésie estime que l'exploration et l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique doit servir à des fins uniquement pacifiques et devraient améliorer la vie de l'humanité.

L'Indonésie sait que les États membres ont différentes capacités pour travailler dans l'espace. Dès lors, nous encourageons le transfert de technologies des pays développés vers les pays en développement, sous les auspices du Comité. La possibilité pour les pays en développement de renforcer leurs capacités devrait être renforcée et stimulée.

Les défis de préserver l'espace à des fins uniquement pacifiques ne sont pas simplement les défis du Sous-Comité scientifique et technique, mais relèvent également du Sous-Comité juridique. C'est un problème à tous les niveaux au niveau des Nations Unies puisque cette question est liée à la sécurité de tous. C'est pourquoi nous voudrions réitérer le débat qui doit se tenir au sein des Nations Unies. Le Comité devrait encourager la mise en place de mécanismes concrets et pratiques pour coordonner ses activités avec d'autres organes des Nations Unies basés sur des perspectives générale afin de promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace et l'impact de cette politique sur tous les autres pays et sur l'environnement spatial.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Y a-t-il une autre délégation qui souhaite intervenir sur ce point de l'ordre du jour ? Cela ne semble pas être le cas. Nous allons donc terminer l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

Y a-t-il une autre délégation qui souhaite intervenir à ce stade sur les points d'ordre du jour qui ont déjà été terminés parce que nous avons encore un peu de temps ? Cela ne semble pas être le cas.

Nous allons maintenant passer aux présentations techniques. Les présentateurs doivent s'en tenir aux 20 minutes qui leur ont été allouées. La première présentation sera faite par M. Scott Pace des États-Unis, intitulée "Vols spatiaux habités". Vous avez la parole.

M. S. PACE (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Je vais essayer de m'en tenir aux 20 minutes. J'ai le plaisir de vous parler d'un rapport qui a été fait par l'Académie internationale d'astronomie sur des vols humains qui ont été suivis par d'autres études à l'Académie concernant l'exploration planétaire et autres valeurs symboliques des vols spatiaux habités. Cette étude a bénéficié d'une attention toute particulière.

J'ai coprésidé cette étude avec mon collègue russe et nous avons également bénéficié du travail d'un collègue européen qui était rapporteur, qui a fait de l'exploration spatiale humaine, pas seulement par des robots, mais l'exploration humaine. Ce rapport a évalué les questions liées à l'exploration de l'espace et par les différents moyens de coopération dans l'espace. Il y a des propositions concrètes permettant d'améliorer la coopération internationale dans le cadre d'une stratégie d'exploration globale ouverte à tous.

Les conditions de cette étude. Nous avons commencé par l'orbite basse. Ensuite, nous avons coordonné cela avec le Groupe sur l'exploration lunaire et planétaire qui portait surtout sur les missions de robots. Nous avons examiné les technologies utilisées pour aller au-delà de l'orbite basse pendant la période 2010-2030, les missions vers les objets géocroiseurs et la Lune et ensuite, au-delà de la Lune, Mars ou éventuellement la possibilité d'atterrir sur Mars.

Nous ne sommes pas allés au-delà de 2050 parce que nous voulions avoir une période pratique pour aller au-delà de la prochaine génération et nous voulions aller au-delà des préoccupations politiques immédiates.

La question essentielle : Où peuvent aller les êtres humains dans le système solaire ? Il y a différents endroits où nous ne pourrons jamais aller sans doute, mais essayer de voir où nous pouvons aller et quel est le travail que nous pouvons réaliser. Ça c'est important. D'un point de vue plus philosophique, est-ce que l'humanité a un avenir au-delà de la Terre ? Est-ce que nous pouvons aller ailleurs que la Terre et utiliser les ressources locales ? Quelles sont les activités que nous pouvons mener ailleurs ? Si la réponse est positive dans ces deux cas, nous pouvons envisager des établissements humains au-delà de la Terre et que l'humanité pourrait devenir une espèce vivant sur plusieurs planètes. Si la réponse est négative et si la Terre est notre seule patrie, disons, c'est également une implication sur la planification et nous n'avons pas de réponse. D'où l'importance de cette exploration spatiale.

La technologie propice. Ça c'est important. Il faut non seulement créer des lanceurs, mais il faut également d'autres engins de propulsion, des technologies d'entrée et de réentrée, des technologies d'atterrissage automatique, les capacités de forage, par exemple, non terrestres, l'utilisation des surfaces planétaires, l'échange d'informations interplanétaires pour avoir un système de navigation interplanétaire, un système énergétique y compris l'énergie nucléaire et solaire, les systèmes de santé dans des lieux éloignés, ça c'est important, la protection de la santé, et la protection et la stérilisation planétaire pour que nous ne contaminions pas les nouvelles planètes et pour que nous ne ramenions pas des contaminations.

Pour ce qui est de l'organisation et des mécanismes, le groupe a estimé que la SSI proposait un grand nombre de leçons utiles et permettait d'associer des États non partenaires pour les laisser procéder à des expériences et qu'on pouvait éventuellement admettre des visiteurs à la SSI, avec le coparrainage des États partenaires de la mission au-delà de l'orbite basse, une équipe coordonnée des agences spatiales visant à définir l'architecture et l'interface des missions. Si ça vous intéresse, je peux vous communiquer cette étude.

Pour ce qui est de la viabilité qui est le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, le problème essentiel ce sont les débris et, bien sûr, tout le monde est d'accord pour dire que les Lignes directrices c'est bien, mais il faut un effort international plus concerté.

La viabilité porte également sur les questions telles que le budget. Un plan d'action clair est nécessaire, donc. Il faut établir des objectifs clairs, dégager des ressources, notamment en matière de communication, améliorer la gestion interculturelle, ça c'est important notamment pour la SSI ; le contenu scientifique de l'exploration spatiale, la priorité des différents programmes spatiaux et leur effet sur l'humanité ; améliorer la capacité technique et la coopération transnationale ; promouvoir la créativité et l'orientation des entrepreneurs ; la participation du public est nécessaire également.

Dans les années 1950 et 1960, la course à l'espace a intéressé le public. Aujourd'hui, heureusement, la situation a un petit peu changé, les missions spatiales deviennent presque habituelles, de routine. Mais le public, en tant que bénéficiaire, doit pouvoir bénéficier. Donc, il y a l'exploration participative avec la participation active des individus qui examinent les données scientifiques, qui dirigent les expériences et donnent la possibilité au public de participer à différents niveaux.

Les activités spatiales ne concernent pas simplement quelques rares élus, mais devraient concerner tout le monde.

Par ailleurs, l'exploration spatiale devrait également se baser sur des questions de coopération internationale. Il ne faudrait pas que cela soit une course entre différents blocs mais au contraire un domaine de coopération. Mettre en place la coopération et mettre en place une architecture intégrée sur l'orbite basse et au-delà. Établir des priorités programmatiques. Développer une politique de transport commune sur l'orbite basse et au-delà. Développer des normes d'interopérabilité communes pour les missions habitées, les technologies favorables et élaborer les différentes technologies nécessaires.

Pour ce qui est de la viabilité, le point le plus important c'est le risque des débris orbitaux. Avoir un système de sensibilisation aux vols spatiaux comprenant également la météorologie spatiale et d'autres activités nécessaires pour promouvoir la vie dans l'espace. La participation du public, comment communiquer, comment éduquer le public. Le facteur humain, les vols sur Mars, dépendra de la recherche médicale, et la participation mondiale de tous. Promouvoir les avantages et les retombées bénéfiques de l'espace.

L'exploration de l'espace est maintenant le meilleur exemple d'une coopération mondiale et notamment l'exemple de la SSI qui est un projet complexe qui a connu des difficultés mais qui maintenant est un exemple brillant de coopération internationale. Il importe donc de poursuivre ces missions et de promouvoir des missions humaines au-delà de l'orbite basse.

La stratégie d'exploration et la base de la coopération des vols spatiaux au-delà de la SSI. Il est important d'envisager l'aspect stratégique du vol spatial, un sujet qui devrait être examiné également au plus haut niveau politique, par exemple au G20 et faire participer toutes les parties prenantes. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci pour cette présentation. Avez-vous des questions ? La Chine

M. Y. ZHAO (Chine) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Je voudrais remercier le présentateur. J'ai une question à poser. Quel est le rôle des Nations Unies et du COPUOS ? Dans cette présentation, cela ne ressort pas clairement. Bien sûr, la coopération internationale est essentielle pour les vols habités. Il a également mentionné le G20. Je voudrais savoir quel est le rôle des Nations Unies dans toute cette histoire ainsi que le rôle que le COPUOS pourrait jouer dans cette entreprise.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Pouvez-vous répondre M. Pace ?

M. S. PACE (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Oui, nous avons réfléchi, bien sûr, en tant que groupe d'ingénieurs et de techniciens. Nous avons surtout réfléchi aux groupes techniques, des groupes consultatifs sur les normes spatiales et d'autres groupes relevant de l'UIT. Nous avons également envisagé le Sous-Comité scientifique et technique. Nous leur avons demandé d'élaborer ces directives sur la réduction des débris spatiaux et d'autres directives pour la viabilité à long terme des activités spatiales. Nous n'avons pas pensé que l'ONU était nécessaire pour participer à ces projets, qu'il fallait mieux avoir un mécanisme de coordination et que l'aspect programmatique devrait se faire entre les différents États participants, comme cela a été le cas dans le cadre de la Station spatiale internationale.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : D'autres questions ? Non. Merci M. Pace pour cette présentation. La deuxième présentation sera faite par Mme Clara Yono Yatini sur "La sensibilisation au climat spatial et aux débris spatiaux en Indonésie".

Mme C. Y. YATINI (Indonésie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Merci de me permettre de présenter nos activités en Indonésie concernant la sensibilisation aux débris spatiaux et à la météorologie spatiale.

La météorologie spatiale dépend de l'espace et cela comprend le soleil en tant que source d'énergie, l'espace interplanétaire, la magnétosphère et l'ionosphère. Nous devons étudier ces différentes composantes.

Dans notre institution, nous avons un programme dont vous trouvez l'organigramme ici. Au centre, la recherche sur les activités solaires qui travaille sur le champ magnétique régional, l'ionosphère régionale et ainsi que les perturbations orbitales.

Pour ce qui est de la recherche et l'observation de l'activité solaire, nous procédons à des prévisions des activités solaires à long terme et l'identification de la nature des mécanismes des

explosions solaires, etc. Nous élaborons un modèle préliminaire pour la prédiction de l'impact de l'activité solaire sur la Terre y compris les activités solaires géoeffectives à l'impact sur l'ionosphère, le champ géomagnétique, les paramètres climatiques, les anomalies satellitaires, etc.

L'observation solaire se fait également par les observations terrestres et nous donnons également des informations sur l'activité solaire. Voilà les différents équipements que nous utilisons. Nous utilisons également le spectrographe solaire d'une fréquence de 18 MHz à 28 GHz de spectre. Vous avez les données d'observation du radio spectrographe solaire. Une perturbation qui a eu lieu le 12 juin.

Nous avons également un site internet, bien entendu, et là vous avez les images de l'observation solaire en ondes radio et en continu.

Pour ce qui est du géomagnétisme et la magnétosphère, nous avons développé une modélisation du champ magnétique régional. Nous cherchons à surveiller les activités géomagnétiques et établir un modèle de prévision des activités géomagnétiques. Nous publions des informations sur les perturbations géomagnétiques, micropulsions indice K, et des informations sur les caractéristiques de la périodicité géomagnétique.

Nous avons certains instruments pour observer le champ géomagnétique à Biak, Pontianak, Sumedang, Kototabang, ainsi qu'à Manado, Parepare et Kupang qui est un projet avec une université.

À droite, vous avez l'observation en temps réel concernant le champ géomagnétique. Nous faisons partie du réseau MAGDAS en Indonésie qui est situé à Para-Pare et à Kupang.

Pour ce qui est de la recherche hydro-atmosphérique et de l'atmosphère haute, nous étudions les perturbations ionosphériques sur la communication des satellites et la détermination des positions, notamment sur l'intégration des perturbations sur les activités solaires et géomagnétiques. Modélisation des prévisions des paramètres ionosphériques sur l'ionosphère régionale. Nous étudions également la scintillation équatoriale et la modélisation du contenu total en électrons.

Nous étudions également la prévision des communications à haute fréquence et la prévision du système de gestion des fréquences radio en temps réel. Nous étudions également la variabilité saisonnière des interactions des vagues et la modélisation de l'atmosphère supérieure au-dessus de l'Indonésie, la gravité, la perturbation, la propagation, etc.

Nous étudions également le contenu électromagnétique de différentes régions en Indonésie. Ici vous voyez les endroits où nous procédons à des observations solaires des dynamiques spatiales et atmosphériques. Nous avons observé différents paramètres de météorologie spatiale.

En mettant au point ce système d'alerte précoce de météorologie spatiale, nous avons besoin des données solaires en temps réel, les données spatiales interplanétaires en temps réel, les connaissances pour prévoir les activités solaires, la possibilité de prévoir la météorologie spatiale et son impact. Nous avons établi une collaboration avec les chercheurs et nous avons mis en place une formation technique, notamment pour les liens entre le soleil et la Terre. Nous avons établi une coopération avec le NICT du Japon et l'IPS de l'Australie, ainsi que l'alliance Asie-Océanie de la météorologie spatiale.

Nous avons une petite salle pour surveiller les activités solaires et de l'ionosphère au-dessus de l'Indonésie. Dans cette salle, on présente toutes les informations des différentes composantes de la météorologie spatiale et nous publions les données sur notre site.

Pour ce qui est des débris spatiaux, nous publions des travaux sur la perturbation orbitale satellite et les débris spatiaux, les études sur les anomalies des satellites liées à la météorologie spatiale et l'identification des objets rentrant dans l'atmosphère.

Cette ligne de couleur montre l'altitude du satellite. Par exemple, la couleur verte montre que le satellite se situe entre 150 et 2 000 kms. Nous cherchons également à identifier des débris spatiaux qui sont tombés sur l'Indonésie. À gauche, par exemple, vous avez un débris de satellite qui est tombé dans la région de Bengkulu le 13 octobre 2003 et à côté vous avez le débris de fusée qui est tombé en 1981.

Nous publions des informations des objets rentrant dans l'atmosphère et l'information de ces objets. Nous collaborons avec l'Agence pour la gestion des catastrophes et des réfugiés.

Nous essayons également de sensibiliser le public en organisant différentes activités à l'intention du public et à l'intention des autres institutions qui collectent des informations sur les débris spatiaux. Voilà les différentes activités que nous menons notamment dans le cadre de nos activités de sensibilisation du public. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie la représentante de l'Indonésie pour son exposé. Je voudrais savoir s'il

y a des délégués désirant poser des questions à l'exposante. Non. Très bien.

Nous allons écouter le troisième exposé sur la liste. M. Ivan Gómez Guzmán de Colombie qui va nous parler de la Commission spatiale colombienne, "Stratégie pour le développement durable de la Colombie". M. Guzmán, vous avez la parole.

M. I. GÓMEZ GUZMÁN (Colombie) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les membres des délégations, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour me donner la possibilité de prendre la parole et de vous présenter un petit peu ce qui s'est passé au niveau de la Commission spatiale colombienne ces dernières années.

C'est un privilège, d'autant plus que nous fêtons cette année le cinquantième anniversaire du CUPEA et le cinquantenaire du premier vol spatial habité, anniversaires qui nous réunissent ici cette année. Je vais consacrer les 20 minutes qui me sont imparties, en fait je consacrerai à cet exposé un petit peu moins de 20 minutes.

Mon exposé va se subdiviser en deux parties. Une première partie sur laquelle je reviendrai sur l'évolution de la Commission spatiale colombienne, et ensuite, la deuxième partie au cours de laquelle je vous présenterai quelque chose de concret, l'application des techniques spatiales à des catastrophes naturelles auxquelles nous avons été confrontés.

La Commission spatiale colombienne. Celle-ci a été créée comme un organe intersectoriel de consultation, de coordination, d'orientation et de planification. L'objectif étant l'exécution de la politique nationale pour le développement et l'application des techniques spatiales et dont la mission est de coordonner l'élaboration des plans, programmes et projets dans ce domaine.

Qui sont les membres de cette Commission ? Il y a 43 membres, 11 ministères, cinq universités nationales et 27 entités. Elle est présidée par le vice-président de la République de Colombie. C'est l'Institut géographique Agustín Codazzi qui assure le secrétariat.

Nous nous sommes efforcés un petit peu de rattraper le retard que nous avions accumulé en Colombie au cours des 50 dernières années. Nous avons essayé de mettre l'accent sur les télécommunications, la navigation par satellite, l'utilisation du système de GPS, l'observation, la téléobservation, l'astronautique. Nous avons abordé, bien sûr, les questions scientifiques, techniques, les questions juridiques dans ce domaine et en Amérique latine l'infrastructure de données spatiales est un pays dans lequel nous sommes pionniers. Nous pouvons ainsi gérer cette information par le biais de portail GEO.

Pour ce qui est de la téléobservation et de l'observation de la planète, nous avons lancé un programme d'observation de la Terre par satellite. Nous sommes en train de plancher sur le satellite dont la Colombie a besoin et nous espérons, dans les prochaines années, disposer d'un satellite qui sera en orbite, un satellite d'observation de la Terre, et utiliser les informations qui nous serons fournies par ce satellite et les mettre au service du développement socio-économique de notre pays.

Je vous ai parlé d'un satellite d'observation de la Terre. Il s'agit d'un satellite optique. Cependant, nous essayons de combiner cela à d'autres technologies avec des capteurs embarqués. L'accent a porté ces dernières années sur l'application de ces informations aux différentes sphères de développement économique ou aux différents domaines de connaissances dans notre pays.

Il est vrai que, par le biais de la banque d'images que nous avons mis en place, nous avons pu obtenir des images de toute la superficie nationale. Nous pouvons utiliser ces images dans huit domaines spécifiques et il y a 36 applications. Ces domaines spécifiques dont je vous parlais sont la protection des écosystèmes, la gestion du risque, la gestion des ressources halieutiques, activités d'élevage, exploitations minières, gestion des ressources hydriques, dans le domaine de l'énergie notamment, les biocombustibles, l'utilisation également de cette information à des fins d'aménagement du territoire, planification des infrastructures, aménagement du territoire, élaboration d'un cadastre.

Nous appliquons cela également au domaine de la santé, l'utilisation des sols, la question des changements climatiques, l'aménagement du territoire, etc. etc.

Ces dernières années, la Colombie a réussi à beaucoup progresser dans ce domaine, dans le domaine des technologies spatiales, mais les progrès les plus conséquents ont été enregistrés dans le domaine de l'application des techniques spatiales. Par le biais de la Commission spatiale, j'insiste, je l'ai déjà dit, mais il y a quand même 43 institutions publiques qui sont concentrées au niveau de cette Commission. Nous travaillons ensemble. Il y a donc un échange de savoir, l'objectif étant de favoriser le développement socio-économique de mon pays.

Deuxième point, deuxième volet de mon exposé, l'application des techniques spatiales, et notamment l'application des techniques

géospatiales pour la détection et la prévention des catastrophes naturelles. Dans le cas de la Colombie, il s'agit des inondations hivernales. D'octobre à novembre 2010 à juin 2011, vous savez que la planète, ou en tout cas certains pays de la planète, ont été affectés par le phénomène de la Niña. Les pays tropicaux, bien sûr, comme le mien, sont beaucoup plus affectés par la Niña, que les autres.

C'est le cas de la Colombie, c'est le cas d'autres pays de la région. Ce phénomène climatique a eu pour cause une augmentation des précipitations. Les précipitations, les pluies enregistrées, sont, en fait, les plus importantes depuis 200 ans. Donc, il faut à il y a 200 ans pour retrouver des niveaux de précipitations similaires. Vous vous en doutes, ces précipitations ont donné lieu à des inondations, des inondations sans précédent sur le territoire de la Colombie et sur le territoire national, 2,3 millions d'hectares sont inondés.

Ainsi, à droite, ça ne se voit pas très bien c'est vrai, dans le graphique, on voit en rouge l'ampleur des inondations au niveau du territoire national. 3,5 millions de personnes ont été affectées et ont dû être évacuées. Il a fallu que ces 3,5 millions de personnes quittent ces 2,3 millions d'hectares. Il s'agit donc, en fait, de 19 départements, pour que vous ayez une idée de l'ampleur du phénomène. 19 départements ont été affectés par ce phénomène. Les habitants de ces zones, de ces départements ont vu leur vie bouleversée, toutes les activités productives ont été bouleversées également. La plupart de ces populations vivant de l'agriculture.

Au niveau du graphique, vous observez en rouge les zones inondées et en orange vous verrez les zones du pays que nous avons pris en considération pour pouvoir interpréter les données à disposition. Sur 114 millions d'hectares au niveau national, normalement il y a 1,8 millions d'hectares qui sont inondés, c'est-à-dire 1,6 % de la superficie nationale, du territoire national. Cependant, une étude nous a permis de déterminer qu'il y a 10 471 000 hectares, autrement 9,2 % du territoire national qui sont susceptibles d'être inondés et sur ces superficies, nous avons à peu près 2,3 millions d'hectares qui sont couverts par les eaux. Donc, il s'agit de cours d'eau.

Quelle a été la méthodologie et la méthode utilisées ? Ce que nous avons fait c'est télécharger des images. Ensuite, nous avons interprété et traité ces données et ensuite, nous avons dressé des cartes, nous avons en fait établi la cartographie du phénomène la Niña qui a causé des ravages sans précédent dans notre pays.

Par le biais de différents systèmes comme la Charte, par exemple, des Nations Unies, Espace et catastrophes naturelles, nous avons obtenu, également, l'aide du Royaume-Uni, les détecteurs YUK et DMC, Landsat pour les États-Unis, ALOS pour ce qui est de l'Italie. Nous avons également mobilisé la CONAE en Argentine et nous avons utilisé ces images satellitaires et les relevés aériens effectués, nous avons pu par une interprétation de l'observation sur le terrain plus un traitement des données à disposition, nous ont permis d'évaluer les dégâts.

Je vais vous donner un exemple concret. Il s'agit d'une agglomération, ici, et nous avons réussi, à superposer par des processus de géopositionnement, nous avons superposé les cartes. Lorsque nous disposons d'images cadastrales, nous avons superposé les cartes. Ici, en bleu, vous trouverez les zones inondées par le phénomène de la Niña, et dans la plupart des cas, nous avons été en mesure d'identifier les différentes parcelles affectées, d'identifier les propriétaires des différentes exploitations, de manière à ce que, une fois que les inondations seront terminées, nous puissions rendre à chacun ce qui est le sien.

Comme je vous l'ai dit, nous avons combiné l'information émanant de plusieurs secteurs. Nous avons pris en considération le cadastre national, les associations et les institutions du secteur de l'élevage, le ministère, bien sûr. Nous avons ainsi pu mettre en place, en combinant toutes ces informations, mettre en place un système d'information géographique, un système qui nous permet justement de gérer cette information et d'arriver à des données et à des cartes notamment très précises.

Nous avons utilisé les capacités de télédétection de plusieurs pays, et en décembre et janvier, nous avons été en mesure de déterminer que, sur à peu près 20 millions d'hectares, 2 millions d'hectares ont été recouverts par les eaux. Sur ces 2 millions, il y a 662 000 hectares, les chiffres sont à l'écran, qui sont des zones inondables. Il y a, bien sûr, des cours d'eau qui sont permanents. Nous avons pu, sur la base d'images satellitaires obtenues lors de périodes différentes, déterminer que 844 000 hectares inondés étaient des zones qui, pour nous, n'étaient pas inondables ou pour lesquelles nous pensions qu'une inondation n'était pas possible.

Je vous ai dit, 2,3 millions d'hectares ont été inondés et nous avons pu, malgré le fait que l'eau a tout recouvert, nous avons pu déterminer, grâce à l'information à disposition, quelles étaient les zones de pâturages, quelles étaient celles qui correspondaient à des exploitations, quels étaient les produits qui étaient exploités. S'agissait-il de

cultures permanentes, de cultures en jachère, de zones boisées, etc. etc. ?

Des zones urbaines sont également inondées. Environ 10 000 villes ont été inondées, 2,3 millions d'hectares, comme je vous l'ai dit, pour ce qui est des zones agricoles. Nous avons été en mesure de comparer l'évolution de la situation dans 6 départements. Nous avons comparé l'évolution dans le temps. Ceci nous a permis, région par région, zone par zone, de définir quels étaient les cours d'eau traditionnel, autrement dit les cours d'eau permanents, pour ainsi dire, les zones qui sont inondables, susceptibles d'être inondées, et les zones qui ont été inondées auxquelles nous ne nous attendions pas et pour lesquelles, comme je vous l'ai expliqué, des zones pour lesquelles les inondations ne s'étaient pas produites pendant plus de 200 ans, puisque les dernières inondations de ce type ont été enregistrées il y a de cela 200 ans.

Nous avons utilisé, pour ce faire, pour établir ces cartes, nous avons utilisé l'information mise à disposition par d'autres pays, comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure.

Nous avons, au niveau de la Commission spatiale colombienne, centralisé toutes ces données et nous avons mis cette information à disposition pour tous les utilisateurs, tous les usagers, au niveau local, au niveau national, pour toutes les institutions et notamment pour l'opinion publique également, pour la collectivité, pour que celle-ci puisse utiliser cette information pour faire face dans l'immédiat à la catastrophe, mais également pour les étapes ultérieures, à savoir de relèvement. Ces données seront très importantes notamment pour le Gouvernement lorsque celui-ci voudra indemniser les personnes qui ont été affectées, qui ont perdu leur maison, leurs exploitations, leurs têtes de bétail, etc. etc.

Tout cela par le biais d'une infrastructure de données géospatiales qui nous permet de diffuser cette information en format électronique et en format numérique.

Je tiens, en guise de conclusion, à revenir sur cinq éléments principaux qui me semblent fondamentaux dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles, notamment lorsqu'il s'agit de catastrophes climatiques.

Nous avons, tout d'abord, premier enseignement, nous avons compris que les catastrophes naturelles sont liées au comportement, entre guillemets, au comportement normal, je dirais, des ressources naturelles. Les zones inondées ou les zones inondables, on les appelle les zones inondables parce qu'elles font l'objet d'inondations ou parce qu'elles ont déjà été inondées. Les zones volcaniques peuvent être l'objet d'une éruption volcanique. Le problème vient du fait que souvent les populations, les établissements humains, ou en tout cas les personnes, vont s'installer dans des zones où elles ne devraient pas aller s'installer.

L'information satellitaire, l'information optique, radars, en ce qui nous concerne, devrait être utilisée pour prévenir des catastrophes, notamment dans les zones où ces catastrophes, nous le savons, peuvent intervenir. Donc, il faut bien sûr faire face à la catastrophe, mais il faut également prévoir l'avenir.

Cette information est fondamentale. Elle est fondamentale bien sûr, pour faire face à un stade initial aux conséquences de la catastrophe, évacuer, etc. etc., ou aller secourir les gens, mais il faut également prévoir l'avenir et prévenir. L'accent doit porter sur l'aménagement du territoire sur la prévention des catastrophes. Nous pourrons ainsi, en utilisant ces données, mieux aménager le territoire, prévoir le développement urbain, éventuellement déménager les établissements humains qui sont dans des zones à risques, et prévenir et réduire les conséquences d'éventuelles catastrophes naturelles lorsque, notamment, des établissements humains se trouvent dans des endroits à risques où ils ne devraient pas se trouver.

En guise de conclusion, je tiens à dire que j'ai voulu faire un exposé sur cette question pour vous présenter, un petit peu, l'application de ces techniques spatiales à une catastrophe qui est en cours, parce qu'il pleut encore en Colombie. Les inondations se poursuivent. J'ai fait cet exposé pour insister sur les éléments suivants, à savoir que la stratégie des Nations Unies par le biais de la plateforme ONU-SPIDER ou par le biais de la Charte Espace et catastrophes naturelles, je ne sais plus exactement quel est le titre de la Charte, sont très utiles pour faire face aux conséquences de la catastrophe, mais il est nécessaire également d'avoir un accès dans le temps pour pouvoir comparer et suivre l'évolution de la situation. Or, ce n'est pas facile, vous vous en doute, parce qu'il faudrait maintenir un accès permanent, ensuite il faudrait qu'il y ait synchronisation entre tous les acteurs, tous les satellites qui ont été mobilisés, tous les pays qui nous sont venu en aide.

Ensuite, il est clair que la coordination des mécanismes doit être agilisée et flexibilisée pour pouvoir permettre un accès en temps réel et dans le long terme, justement, pour pouvoir faire beaucoup de prévention dans ce domaine et de prévisions. Voilà, c'est tout. Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné la possibilité de vous faire part de l'expérience de la Colombie et s'il y a une question, je suis à votre disposition. Je vous remercie.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Y a-t-il une délégation qui voudrait poser des questions ? Le Brésil.

M. J. MONSERRAT FILHO (Brésil) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter les conférenciers, les trois conférenciers pour cette après-midi.

Je tiens en particulier à rendre hommage à l'exposé de la Colombie.

Suite à ces exposés, je prends conscience de la nécessité qu'il y a à coopérer davantage en Amérique du sud, coopération entre les différentes agences spatiales. Nous nous sommes entretenus de la question. Nous en avons parlé ici mais la présentation de M. Guzman m'a convaincu. Cette coopération est parfois difficile, mais elle est nécessaire.

Je saisis cette occasion pour poser une question au représentant de la Colombie. Vous avez dit, dans le cadre de votre exposé, que le Gouvernement de la Colombie va indemniser les agriculteurs, les victimes des zones inondées. S'agit-il d'une aide du Gouvernement ou le Gouvernement se sent-il responsable de la catastrophe ? Quelle est, d'un point de vue juridique, la vision du Gouvernement qui se cache derrière cette décision prise par le Gouvernement colombien ?

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. La Colombie.

M. I. GÓMEZ GUZMÁN (Colombie) *[interprétation de l'espagnol]* : Je vous remercie pour cette question, M. le représentant du Brésil. Effectivement, Monsieur, le Gouvernement de la Colombie et la Colombie, je ne dirais pas, nous ne nous sentons pas véritablement responsables, vous vous en doutez, parce que c'est quand même un phénomène naturel, l'oscillation australe, la Niña et l'augmentation des précipitations, le Gouvernement n'en est pas responsable. On n'a pas de prise ou de contrôle sur le climat. On peut, bien sûr, essayer de minimiser les conséquences de celui-ci, mais on ne peut pas non plus éviter le phénomène.

Je voulais expliquer, 2,3 millions d'hectares ont été inondés. Il s'agit en fait d'une superficie qui correspond aux surfaces cultivées. Il s'agit des activités agricoles, élevage, cultures permanentes, cultures temporaires, pour ainsi dire. Je vous l'ai expliqué, ces populations ont dû abandonner leurs exploitations, ont dû abandonner leurs propriétés et se rendre dans des zones qui sont à sec, pour ainsi dire, ou qui ne sont pas inondées. Les ministères concernés, de concerte avec le Président de la République, ont mobilisé des ressources qui sont destinées à compenser les victimes.

L'idée c'est de récupérer ces exploitations. L'idée c'est que ces personnes seront en mesure de rentrer chez elles et de reprendre leur exploitation, reconstruire leur maison, reprendre ces activités économiques productives.

Les logements de 450 000 familles, autrement dit 3 millions de personnes, ont vu leur maison inondée. Comme je vous l'ai dit, nous ne nous sentons pas directement responsables, cependant nous pensons que nous pouvons prévenir, prévoir la survenue de catastrophes et éviter l'installation d'établissements humains ou la mise en place d'activités agricoles ou productives, notamment étant donné les changements climatiques qui donnent lieu à des manifestations climatiques extrêmes, comme je vous l'ai dit. Je vous remercie.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Encore une question ?

M. R. GONZALEZ ANINAT (Deuxième vice-Président) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je remercie M. Guzman pour son exposé édifiant. J'ai une question juridique à poser. J'ai un peu le même problème que José qui a posé une question. Je ne sais pas si c'est parce que nous avons tous fait l'objet d'inondations dans nos pays, mais en tout cas dans votre exposé, vous nous avez présenté la Commission colombienne, vous avez parlé de 43 membres, vous avez parlé de 11 ministères, cinq universités. Je voudrais savoir comment ont été choisies ces universités. S'agit-il d'universités publiques, privées ?

Ensuite, on parle de 27 entités. C'est très intéressant, entités au niveau national, mais ça nous renvoie à un débat véritable serpent de mer au niveau des publications juridiques, sur les ONG et les ENG, organisations non gouvernementales et entités non gouvernementales. Lorsque vous parlez d'entités, vous parlez d'entités non gouvernementales, ou s'agit-il d'organisations non gouvernementales ? Si ce ne sont ni des entités non gouvernementales ni des organisations non gouvernementales, s'agit-il d'entités publiques ? Est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, un petit peu nous présenter le cadre juridique dans lequel s'inscrit cette Commission spatiale colombienne ?

Je vous remercie.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* :

M. I. GÓMEZ GUZMÁN (Colombie) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Raimundo d'avoir posé la question. Effectivement, au jour

d'aujourd'hui, la Commission spatiale colombienne est composée de 43 membres actifs, 11 ministères, des universités, des universités qui sont des universités publiques et privées et qui s'intéressent aux questions géospatiales. L'une d'entre elles a d'ailleurs lancé un pico satellite. D'autres universités planchent sur des petits satellites pico, donc très petits, d'autres planchent sur des questions juridiques liées au droit de l'espace. D'autres universités s'intéressent plus à l'élaboration de programmes de formation académique concernant l'utilisation et le traitement des données d'origine spatiale avec des applications spécifiques.

Les entités sont des entités publiques de différents secteurs, le secteur de l'élevage, le secteur de l'exploitation ou l'exploration et la protection minière, des entités régionales, l'Institut géographique Agustin Codazzi qui est responsable de la gestion du cadastre et de l'étude des sols au niveau national, et toute une série d'entités qui utilisent des technologies spatiales.

La Commission spatiale colombienne a réussi à coordonner le travail de toutes ces entités. Nous ne disposons pas encore d'agence spatiale nationale. Cependant, la Commission spatiale colombienne a réussi à coordonner et à assurer la coordination entre ces organisations qui utilisent toutes ces données d'origine spatiale.

Ces 27 entités ne couvrent pas d'organisations non gouvernementales. Il y a cependant, des organisations non gouvernementales qui ont le statut d'observateur et à un moment ou à un autre il faudra également que nous accueillons le secteur privé.

Comme je vous l'ai dit, nous ne disposons pas encore d'agence spatiale nationale. Ce que nous envisageons c'est de transformer ou de migrer, soit de transformer la Commission spatiale colombienne ou de migrer vers une agence spatiale nationale qui aurait une assise juridique beaucoup plus solide. Il y a également des entités intergouvernementales du système international comme du système des Nations Unies, et de l'Organisation des États américains qui collaborent de près ou de loin avec la Commission spatiale colombienne.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur. Y a-t-il d'autres délégations qui veulent poser une question ? Cela ne semble pas être le cas.

Pour bien utiliser le temps qu'il nous reste cette après-midi, je vous renvoie au document CRP.9 concernant Rio+20 qui a été présenté vendredi. Vous étiez priés de fournir vos commentaires aujourd'hui. Le document sera examiné demain matin au titre du point 6 de l'ordre du jour afin de l'approuver.

Avez-vous des commentaires ? Je vous rappelle que M. Hedman a fait une présentation sur Rio+20 et a demandé vos commentaires. Je donne la parole au secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Je vous rappelle que le document CRP.9, Projet de contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, utiliser les données géospatiales tirées de l'espace aux fins du développement durable. Comme je l'ai dit, la première version a été préparée pour l'examen du Sous-Comité scientifique et technique. Plusieurs commentaires ont été fournis au secrétariat par le groupe de travail plénier ce qui est mentionné dans le rapport et dans le rapport du Sous-Comité scientifique et technique.

Sur la base de ces commentaires, nous avons présenté une version à jour au Sous-Comité juridique et comme il n'y a pas eu d'observations, nous vous présentons un document légèrement révisé. Le document va être traduit dans toutes les langues et va être présenté au secrétariat de la Conférence des Nations Unies du développement durable qui est organisée par la Commission du développement durable à New York. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Avez-vous des commentaires ? Cela ne semble pas être le cas. Le secrétariat qui a quelques communications à vous faire. Pardon, la Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Précision, quel est le statut de ce document ? Une fois que ce document sera adopté il sera traduit dans toutes les langues officielles, c'est bien cela ? Pour le CRP.9, nous n'avons que la version en anglais. J'aurais bien voulu que nous puissions adopter le document dans les différentes langues, dans les différentes versions linguistiques.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Je confirme que c'est le même processus que nous avons utilisé pour les contributions précédentes du Comité, les contributions que nous fournissons aux travaux de la Commission du développement durable.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Y a-t-il d'autres commentaires ? Non. Je vais vous informer du programme pour demain matin.

Pardon. Un autre problème. Le secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Ce n'est peut-être pas forcément un problème. Nous sommes en train de distribuer dans la salle, une version actualisée du *non paper*, le terme de référence du groupe de travail pour la viabilité à long terme, et ce document qui est en train de vous être distribué contient des contributions de la Fédération de Russie.

Je voudrais également vous annoncer que demain matin, à 9 heures, il y aura des consultations informelles sur la base de ce document qui est en train de vous être distribué. Ces consultations auront lieu en salle M7 à 9 heures demain matin, consultations sur la viabilité à long terme, salle M7. Ces consultations porteront sur le document L.307/Rev.1. Ce document Rev.1 contient des contributions de la Russie qui ont été formulées en mai 2011 et le 6 juin 2011.

Ceci étant dit, j'ai une autre communication à vous faire qui n'est pas liée à la viabilité à long terme. C'est plutôt le programme de travail de demain matin. Comme vous le verrez dans le calendrier provisoire, demain matin, nous allons poursuivre et terminer l'examen des points 6, 7 et 10 de l'ordre du jour. Nous allons entamer également l'examen du point 15, "Questions diverses". Au titre de ce point, vous êtes saisis de différents documents que je vais bientôt mentionner. J'attire votre attention sur l'ordre du jour annoté, les pages 7 et 8, "Questions diverses", point 15. Au cours de la présente session, on vous a distribué des documents liés aux points que vous allez examiner au titre du point 15 de l'ordre du jour. Il s'agit du CRP.7 contenant la note verbale de demandes d'admission au Comité présentées par l'Azerbaïdjan.

Le CRP.3 contient la nomination du groupe de l'Europe de l'est, M. Pietr Polanski pour le poste de deuxième vice-Président du Comité pour la période 2012-2013. La candidature du groupe de l'Europe de l'est.

Le CRP.5 qui contient la candidature du groupe africain au poste de Président du Sous-Comité juridique pour la période 2012-2014, M. Tare Brisibe du Nigeria.

Le CRP.4 contient la candidature du groupe des États de l'Europe de l'est au poste de Président du Sous-Comité scientifique et technique pour la période 2014-2015. Il s'agit de M. Elöd Both de la Hongrie.

Vous aurez également à votre disposition le CRP.6 qui contient les documents présentés au Sous-Comité scientifique et technique cette année au Sous-Comité juridique à l'appui de la demande de l'Association des centres de télédétection du monde arabe qui souhaite obtenir un statut d'observateur permanent auprès du Comité. Ce document sera distribué à toutes les délégations lorsqu'il sera préparé.

Vous serez également saisis du CRP.8 concernant le statut consultatif auprès de l'ECOSOC. Ce document CRP.8 sera également distribué à toutes les délégations et concernant les différentes modalités pour obtenir un statut consultatif auprès de l'ECOSOC.

Un autre document A/AC.105/C.2/L.282, un document qui a été distribué dans toutes les langues. Le document est intitulé "Examen de l'utilisation des transcriptions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses Sous-Comités". Le document de travail présenté par le secrétariat. Ce document a été présenté par le Sous-Comité juridique cette année et je vous lis le paragraphe 198 du rapport du Sous-Comité juridique, document 990, le paragraphe 198 :

> "Conformément à la demande formulée par le Comité à sa cinquante-troisième session en 2010, le Sous-Comité a examiné une proposition formulée par le secrétariat afin d'abandonner la pratique des transcriptions non éditées, et a recommandé que l'utilisation des transcriptions non éditées soit abandonnée à partir de la cinquante-et-unième session en 2012, conformément à cette proposition"

La proposition qui a été présentée au Sous-Comité juridique est exactement la même que celle qui est maintenant présentée au Comité. Nous espérons que le chef de la Section du Service des conférences sera parmi nous demain pour vous donner toutes les informations que vous pourrez demander.

Voilà les différents documents que je voulais mentionner, documents que vous devrez examiner au titre du point de l'ordre du jour, point 15, "Questions diverses"

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Je voudrais d'abord faire une communication. Demain après-midi, le groupe d'action 14 sur les objets géocroiseurs se retrouvera de 14 heures à 17 heures dans la salle M7, ici, pour poursuivre son travail intersessions et préparer son rapport qui sera présenté au Sous-Comité scientifique et technique en 2012.

Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant vous informer de notre travail pour demain matin.

Nous allons nous retrouver à 10 heures précises et nous allons poursuivre et j'espère terminer l'examen du point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III", du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session", et le point 10, "Espace et société".

Après la plénière, nous entendrons trois présentations techniques. La première par le Japon, la deuxième par l'Ukraine et la troisième par l'Australie.

Le soir, il y aura une réception et une exposition accueillie par l'Institut européen des politiques spatiales dans leur bâtiment.

Avez-vous des questions ? États-Unis.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Simplement pour vous rappeler que la réception qui devait avoir lieu à 18 heures, pourra commencer à 17 h 30. Donc, si vous avez soif, venez tout de suite.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Il s'agit d'une réception qui commencera à 17 h 30.

La séance est levée à 17 h 27.